



Guide pratique pour Emmerich am Rhein

Brochure d'information
destinée aux migrants

PRÉFACE

Cher lecteur, chère lectrice,
Arrivée dans une ville nouvelle et y trouver ses repères demandent toujours du courage et surtout du temps. Jusqu'à ce que tous les chemins, tous les contacts et toutes les démarches vous soient familiers, vous risquez souvent de vous tromper de chemin et de vous sentir seul face aux difficultés. Chacune et chacun d'entre vous peut probablement raconter ces anecdotes dans lesquelles la réponse à une question (qui semblait simple) n'a pu être trouvée qu'au bout d'un chemin long et périlleux, balancé d'un interlocuteur à l'autre. Ce guide pratique est destiné à vous donner un aperçu des démarches administratives et de vous permettre de trouver rapidement des réponses aux questions les plus importants. J'espère que ce guide facilitera votre arrivée et je vous souhaite un bon départ dans la ville d'Emmerich am Rhein !



Cordialement

A handwritten signature in blue ink that reads "Peter Hinze". The signature is fluid and cursive.

Peter Hinze
(Maire)

Crédit photo

page 15 - © B. BOISSONNET / fotolia.com
Les autres images sont issues de pixabay.com et des archives photographiques de la ville d'Emmerich am RheinBildarchiv der Stadt Emmerich am Rhein

SOMMAIRE

Je viens d'arriver - où dois-je me faire inscrire ?	4
Comment faire pour me déplacer ?	5
Comment puis-je trouver un logement ?	5
Où obtenir des conseils et auprès de qui ?	6
Comment et où apprendre l'allemand ?	7
Où m'adresser pour demander ma naturalisation ?	8
Où inscrire mon enfant dans une garderie (« Kindertageseinrichtung », « Kindertagespflege ») ?	8
Où dois-je inscrire mon enfant à l'école ?	9
Plan du centre-ville	10
Où puis-je trouver du travail ?	12
Où puis-je obtenir des aides financières ?	13
Que faire si je tombe malade ?	15
Où m'informer sur les offres culturelles et de loisirs ?	16
Où trouver des informations sur l'intégration des nouveaux arrivants ?	18
Numéros de téléphone utiles	18
Fêtes et jours fériés en Allemagne	19

JE VIENS D'ARRIVER – OÙ DOIS-JE ME FAIRE INSCRIRE ?

Emmerich am Rhein est une ville d'un peu plus de 30.000 habitants dans la région du Rhin Inférieur (Niederrhein). Elle appartient au « Bundesland » (région) de Rhénanie-du-Nord-Westphalie.

Si vous venez d'arriver, vous devrez tout d'abord vous inscrire auprès de l'Office des Citoyens (« Bürgerbüro ») dans un délai de 14 jours. Pour réaliser cette inscription, il faut vous munir de vos documents d'identité, d'un justificatif de domicile (« Wohnungsgeberbestätigung ») ainsi que de votre certificat de mariage (si vous êtes marié(e)) et/ou de votre livret de famille ou certificat(s) de naissance (si vous avez des enfants). Il vous est également souvent demandé de vous rendre au « Bureau des étrangers » (Ausländerbehörde) à Kleve où vous pourrez vous renseigner sur le droit de séjour, sur les cours d'intégration existants et déposer une demande de permis de séjour et de travail.

Bürgerbüro der Stadt Emmerich am Rhein

Steinstraße 34 | 46446 Emmerich am Rhein
Téléphone: 02822/75-1600
Email: buergerbuero@stadt-emmerich.de

Horaires d'ouverture:

Lundi + Mardi: 8.00 - 16.30 heures
Mercredi: 8.00 - 13.00 heures
Jeudi: 8.00 Uhr - 18.00 heures
Vendredi: 8.00 - 13.00 heures
chaque 1er et 3ième samedi du mois: 9.00 - 13.00 heures

Ausländerbehörde des Kreises Kleve

Nassauer Allee 18 | 47533 Kleve
Téléphone: 02821/85-194

Horaires d'ouverture:

Lundi, mardi, jeudi: 8.00 - 15.00 heures

L'Office des citoyens (« Bürgerbüro») traite aussi vos demandes et toute question concernant l'exemption des redevances pour la télévision et la radio publique (« Rundfunkgebühren »), les passeports et pièces d'identité, casiers judiciaires etc.

Pour mieux vous repérer à Emmerich, vous pouvez vous rendre à l'Office du Tourisme (« Touristinformation »), à l'adresse « Rheinpromenade 27 » où vous trouverez des plans ainsi que des guides gratuits sur les activités proposées à Emmerich.

COMMENT FAIRE POUR ME DÉPLACER ?

Des bus citoyens (« Bürgerbusse ») relient les quartiers de Leegmeer et Spielberg au centre-ville. Le trajet coûte 0,80€ pour un adulte au tarif actuel. Des lignes urbaines existent pour se déplacer des autres quartiers vers le centre. Le prix de leurs billets varie selon la distance à parcourir.

Pour certains, il est possible d'acheter un billet sociale (« Sozialticket ») qui est valable 24/24H dans tous les moyens de transport publiques à l'intérieur de l'arrondissement de Kleve (« Kreis Kleve »). Au tarif actuel, il coûte 37,80 Euro par mois. Vous trouverez plus d'informations sur comment acheter un billet et sous quelles conditions sur « www.kreis-kleve.de » en inscrivant « Sozialticket » dans votre moteur de recherche.



COMMENT PUIS-JE TROUVER UN LOGEMENT ?

Si vous recherchez un logement, vous disposez de différentes possibilités :

- Vous pouvez consulter la rubrique consacrée aux logements des journaux, ou bien encore faire paraître une petite annonce vous-même
- Vous pouvez adresser une demande auprès de la coopérative immobilière locale (« Emmericher Baugenossenschaft »). Généralement, vous devrez y remplir un questionnaire, puis, s'il y a lieu, quelques offres de logement vous seront proposées
- Vous pouvez aussi vous adresser à des agents immobiliers. Dans la plupart des cas, vous devrez alors verser 2 mois de loyer à titre de caution. N'oubliez pas de demander quel en sera le montant dans votre cas précis.
- Affichettes : parfois, vous trouverez dans les magasins, les kiosques ou sur les fenêtres d'appartements vides des affichettes proposant des locations.
- Sur Internet, vous pourrez aussi consulter un grand nombre de bourses immobilières.

Emmericher Baugenossenschaft

Fährstraße 4 | 46446 Emmerich am Rhein

Téléphone: 02822/9140680

Email: info@ebgeg.de

www.ebgeg.de

Horaires d'ouverture:

Lundi: 9.00 - 12.00 heures

Jeudi: 14.00 - 17.00 heures

OÙ OBTENIR DES CONSEILS ET AUPRÈS DE QUI?

Il existe un bureau de consultation (« Beratungsstelle ») pour presque tous les problèmes. Si vous avez besoin d'aide ou d'assistance et si vous ignorez comment résoudre les questions que vous vous posez, n'hésitez pas à vous adresser au bureau de consultation approprié. Les personnes présentes vous donneront alors des informations et feront de leur mieux pour vous aider. Les consultations sont gratuites et confidentielles.

Caritasverband Kleve e.V.

Conseils par rapport à l'éducation, assuétude, les dettes, le retour au pays d'origine et (entre autres) conseil pour les sans-abris, migrants, réfugiés et chacun/e en difficultés
Neuer Steinweg 26 | 46446 Emmerich am Rhein
Téléphone: 02822/18373

AWO Kreis Kleve

Conseil pour les réfugiés et sans-emplois
Goebelstr. 61 | 46446 Emmerich am Rhein
Téléphone: 02822/6029042
Email: refugeeadvice@awo-kreiskleve.de

Frauenberatungsstelle Impuls

Conseil pour les femmes (en difficultés)
Neuer Steinweg 25 | 46446 Emmerich am Rhein
Téléphone: 02823/419171
Email: info@fb-impuls.de

Beratungsstelle des Diakonischen Werks

Conseil par rapport à la grossesse, la famille, la vie, les dettes et la faillite
Dederichstr. 20 | 46446 Emmerich am Rhein
Téléphone: 0281/156210

Beratungsstelle des Theodor-Brauer-Hauses

Conseil pour les demandeurs d'asile une fois reconnus en tant que réfugiés
Kurfürstenstr. 8 | 46446 Emmerich am Rhein
Téléphone 0151/557246110 ou 0151/55232887

COMMENT ET OÙ APPRENDRE L'ALLEMAND ?

Selon un proverbe allemand, la langue allemande est une langue difficile (« Deutsche Sprache, schwere Sprache »). Mais comment résoudre ce dilemme ? A Emmerich, il existe plusieurs possibilités pour vous permettre d'apprendre l'allemand.

Cours d'intégration (« Integrationskurse »)

Les cours d'intégrations sont particulièrement intensifs. Si vous venez tout juste d'arriver en Allemagne ou si vous n'y séjournez que depuis peu de temps, ou encore si vous ne parlez que très peu l'allemand, vous devrez alors participer à des cours d'intégration. Vous pouvez également fréquenter un cours d'intégration même si vous vivez depuis longtemps en Allemagne si vous avez encore quelques difficultés avec la langue. Pour obtenir des informations à ce sujet, rapprochez-vous du bureau de consultation pour migrants (« Sozialberatung » / « Flüchtlingsberatung ») ou du bureau des étrangers (« Ausländerbehörde »). Ces cours coûtent 1,95 Euro par leçon. Les personnes disposant de faibles revenus peuvent demander une remise sur le prix ou une dispense de paiement. Vous trouverez la liste des institutions qui proposent des cours d'intégration ainsi que d'autres cours et possibilités d'apprendre l'allemand sur <http://emmerich-verbundet.de/weiterbildung/>

Autres cours d'allemand

L'Université populaire (« Volkshochschule ou VHS ») propose des cours d'intégration et d'autres cours d'allemand pour différents niveaux et pourra vous aider à évaluer votre niveau de connaissances. Que vous soyez d'un niveau débutant ou avancé, vous trouverez toujours l'offre qui vous convient le mieux. En plus de l'allemand, l'Université populaire propose des cours dans un grand nombre d'autres domaines : langues étrangères, informatique ou formation professionnelle, pour n'en citer que quelques-uns. Dans quelques Universités Populaires les adultes peuvent aussi préparer différents examens de fin d'études en langue allemande, ouvrant la voie à une qualification ultérieure telle que « Hauptschulabschluss », « Fachoberschulreife » ou « Abitur ». Pour plus de détails sur le programme des formations proposées, n'hésitez pas à consulter Internet : <http://www.programm.vhs-kleve.de/>

Volkshochschule Kleve (mit Kursen in Emmerich)

Haagsche Poort 25 | 47533 Kleve

Téléphone: 02821/72310

Email: vhs@kleve.de

www.vhs-kleve.de

Haus der Familie Emmerich

Neuer Steinweg 25 | 46446 Emmerich am Rhein

Téléphone: 02822/704570

Email: fbs-emmerich@bistum-muenster.de

www.hdf-emmerich.de

La « Maison de la famille » (« Haus der Familie ») d'Emmerich propose d'autre part régulièrement des cours de langues pour différents niveaux.

L'apprentissage en autodidacte à la librairie municipale

Un grand nombre d'outils sont disponibles à la librairie municipale (comme par exemple des livres ou des Logiciels) pour apprendre l'allemand en autodidacte, soit sur place soit à la maison (voir les offres de loisirs).

OÙ M'ADRESSER POUR DEMANDER MA NATURALISATION ?

Si vous souhaitez obtenir la nationalité allemande, vous pouvez faire une demande de naturalisation. Pour cela, certaines conditions doivent être remplies.

Pour obtenir des informations concernant la naturalisation contactez le service de naturalisation (« Einbürgerungsstelle ») de l'arrondissement de Kleve (« Kreis Kleve »). Les horaires de consultation sont les suivants : Lundi, mardi, jeudi et Vendredi de 9h00 à 12h00 et le mercredi de 9h00 à 16h00. Vous pourrez trouver une liste des contacts et des documents nécessaires, ainsi que les informations concernant le test de naturalisation, en cliquant sur « www.kreis-kleve.de » et en inscrivant « Einbürgerung » dans votre moteur de recherche. Vous pouvez effectuer le « test de naturalisation (« Einbürgerungstest ») à la Volkshochschule de Kleve. Vous pouvez appeler le 02821/723 118 pour plus d'informations.

OÙ INSCRIRE MON ENFANT DANS UNE GARDERIE (KINDERTAGESEINRICHTUNG) ?

Les enfants âgés de 0 à 6 ans peuvent fréquenter une garderie (« Kindertagesstätte (KiTa) ») ou être gardés par une assistante maternelle jusqu'à ce qu'ils aient l'âge d'entrer à l'école primaire. Si vous êtes à la recherche d'un mode de garde, veuillez contacter le Service d'assistance aux jeunes (« Jugendamt ») de la ville d'Emmerich qui pourra vous aider dans votre recherche en appelant le 02822/ 75-1440.

L'inscription s'effectue en général directement auprès des établissements concernés. Pour une assistante maternelle vous pouvez vous inscrire directement au Service d'Assistance aux Jeunes de la mairie. Les inscriptions doivent être effectuées avant fin novembre pour une entrée en garderie l'année suivante (début : 1er Août). Toutefois, une inscription peut aussi être réalisée en cours d'année s'il y a des places libres.





OÙ DOIS-JE INSCRIRE MON ENFANT À L'ÉCOLE ?

En Allemagne, la scolarité est obligatoire pour les enfants de 6 à 18 ans. En général, c'est à vous d'inscrire vous-même votre enfant à l'école concernée. La direction de l'école vous conseillera.

Si vous venez de l'étranger vous aurez également besoin de présenter un examen médical de votre enfant. L'arrondissement de Kleve (« Kreis Kleve ») vous assignera ensuite une école à laquelle inscrire votre enfant dans un premier temps. Dans les écoles primaires d'Emmerich, il y a deux possibilités de garde après la fin des cours: Ecole ouverte toute la journée (« Offene Ganztagschule ») et Ecole Plus (« Schule plus »). Si vous souhaitez plus d'informations concernant ces offres adressez-vous à l'école de votre enfant ou aux services de l'administration scolaire (« Schulverwaltung ».)

Schulverwaltung Stadt Emmerich am Rhein

Geistmarkt 1 | 46446 Emmerich am Rhein
Téléphone: 02822/75-1452
Email: schulverwaltung@stadt-emmerich.de

Vacances scolaires en Rhénanie du Nord - Westphalie:

- autour de Pâques: 2 semaines
- en été: 6 semaines
- en automne: 2 semaines
- autour de Noël: 2 semaines

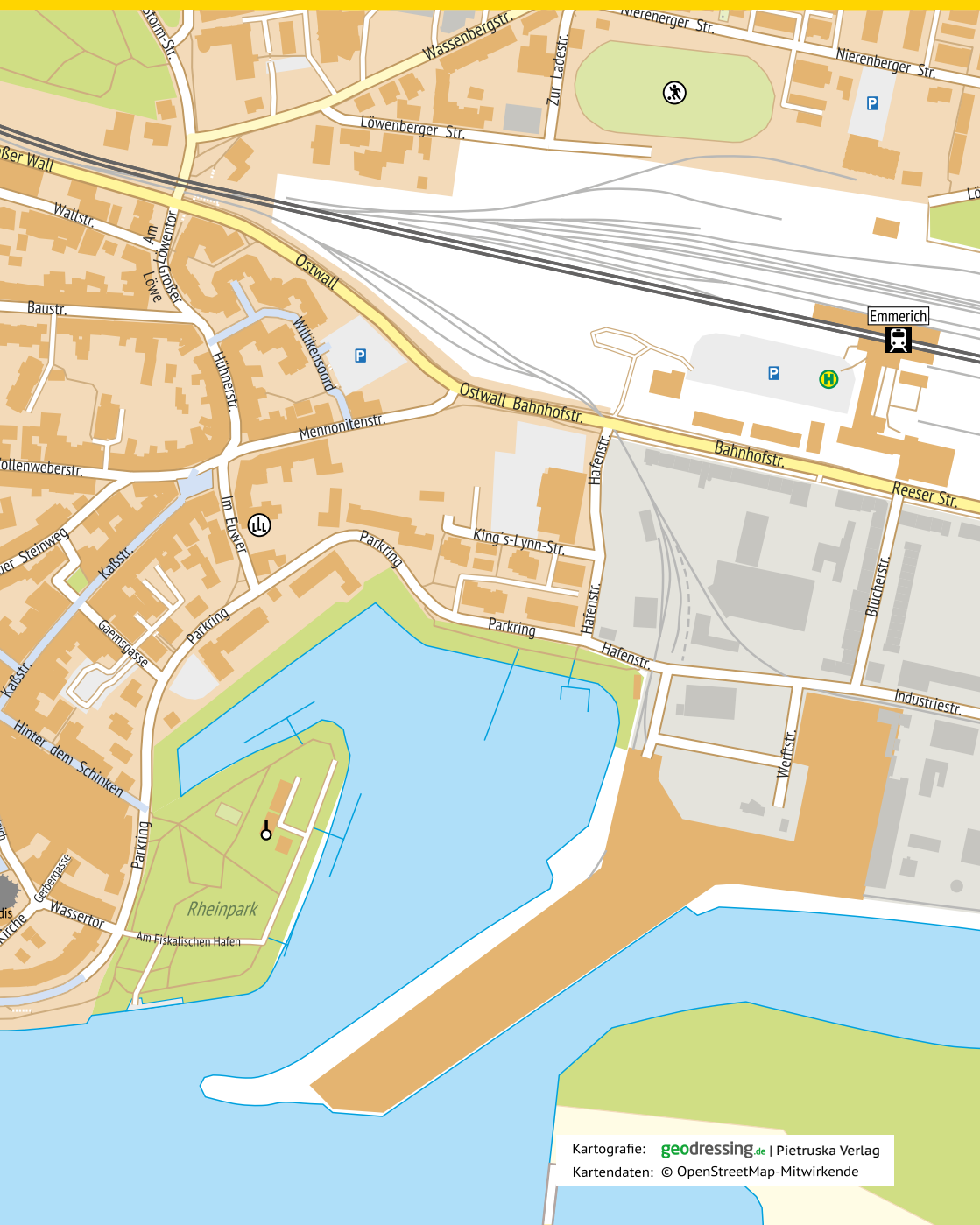
On trouve le planning des vacances scolaires en ligne en cliquant http://www.schulferien.org/Kalender_mit_Ferien/Nordrhein_Westfalen.html

Attention, il y a plusieurs périodes de vacances scolaires au cours de l'année pendant lesquelles les écoles ferment.



EMMERICH AM RHEIN (CENTRE-VILLE)

Rhein



Kartografie: [geodressing.de](https://www.geodressing.de) | Pietruska Verlag
Kartendaten: © OpenStreetMap-Mitwirkende



OÙ PUIS-JE TROUVER DU TRAVAIL ?

Pour exercer un emploi, vous avez besoin d'un permis de travail. En général, ce permis est inscrit dans votre permis de séjour. Dans le cas contraire, une telle mention peut souvent être ajoutée par le bureau des étrangers (« Ausländerbehörde »). D'autre part, l'employeur demande normalement une carte de Sécurité sociale. Vous pouvez l'obtenir auprès de votre assurance maladie (« Krankenversicherung ») ou - si vous n'en avez pas encore - auprès des organismes d'assurance vieillesse (Bensdorfstraße 12, 47533 Kleve, Téléphone 02821/584-01, E-mail : service-zentrum.kleve@drv-rheinland.de).

Permis de travail et activité exercée en indépendant

La loi sur le séjour (« Aufenthaltsgesetz ») détermine les personnes qui ont besoin d'un permis de travail et celles qui peuvent travailler à leur compte. Chaque demande doit être déposée auprès du bureau des étrangers (« Ausländerbehörde ») de Kleve, lequel est aussi compétent pour la délivrance du permis.

Agentur für Arbeit (Agence pour l'emploi)/ Jobcenter

Le service de l' « Agentur für Arbeit » ou du Jobcenter, selon le cas, est disponible pour les demandeurs d'emploi et pour les employeurs. Ils aident les gens à trouver des emplois et des postes d'apprentissage, ils conseillent les employeurs et les demandeurs d'emploi, ils proposent des programmes d'amélioration des chances d'insertion professionnelle et organisent des stages de formation et de perfectionnement. Les services d'orientation professionnelle et de placement sont accessibles à

Stadt Emmerich am Rhein | jobcenter im Kreis Kleve

Mairie - Entrée Fährstr. | 46446 Emmerich am Rhein
Téléphone: 02822/75-1700
(Veuillez fixer un rendez-vous au préalable.)

tous, même à ceux qui n'ont encore jamais cotisé à l'assurance chômage. Les conseils sont gratuits.

Chercher et trouver un emploi

Vous trouverez des offres d'emploi et de formation dans les petites annonces des quotidiens régionaux et dans la presse nationale (éditions du mercredi et du samedi) ou encore sur Internet à l'aide du moteur de recherche d'emploi fourni par l' « Agentur für Arbeit » accessible via <https://jobboerse.arbeitsagentur.de/>

Agentur für Arbeit | Geschäftsstelle Emmerich

Normannstr. 54 | 46446 Emmerich am Rhein
Téléphone: 0800/4555520

Horaires d'ouverture:

Lundi - Mercredi: 8.00 - 12.30 heures
Donnerstag: 8.00 - 18.00 heures
Vendredi: 8.00 - 12.30 heures



Entrée Fährstraße - Accès au Département des Affaires Sociales et au jobcenter

OÙ PUIS-JE OBTENIR DES AIDES FINANCIÈRES ?

Allocation chômage

L'allocation chômage I (« Arbeitslosengeld I ») est un soutien apporté par l'Etat dans le cas où vous vous trouvez sans emploi. Pour pouvoir bénéficier de ces allocations, il faut vous inscrire en tant que demandeur d'emploi et avoir cotisé à l'assurance chômage pendant une certaine période. La demande d'allocation chômage doit être déposée auprès de l'Agentur für Arbeit (« Agence pour l'Emploi »).

Les allocations chômage II (« Arbeitslosengeld II », allocations pour un chômage de longue durée) sont versées aux chômeurs âgés de 15 à 64 ans. Les demandeurs doivent être aptes au travail, en mesure de travailler au moins 3 heures par jour, se trouver dans le besoin et avoir leur résidence principale en Allemagne (personnes aptes au travail

sans ressources suffisantes). L'institution chargée du traitement de ces demandes est le Jobcenter d'Emmerich.

Autres aides financières

Toute personne se trouvant dans le besoin a tout de même le droit de vivre dignement. Si la personne n'est pas en mesure d'y subvenir par ses propres moyens, l'Etat peut l'aider, par exemple en versant une allocation sociale (« Sozialhilfe »). Cette aide ne sert pas uniquement à donner à la personne le nécessaire pour vivre mais également à la mettre en position, au plus vite, de vivre par ses propres moyens. Si vous avez des questions concernant les aides offertes par l'Etat renseignez-vous au Département du Travail et des Affaires Sociales (« Fachbereich Arbeit und Soziales ») à la mairie (entrée Fährstraße). Vous pouvez obtenir un entretien individuel en téléphonant au 02822/75-1700.

Allocation logement

Une aide financière sous forme d'allocation logement peut être demandée par toute personne ou tout ménage disposant de ressources faibles ou d'une petite retraite ainsi que tout bénéficiaire des allocations chômage I non autorisée à percevoir les allocations de chômage II. La somme versée dépend entre autres du nombre de personnes par foyer et de la somme des revenus. Pour plus d'informations contactez le Département du Travail et des Affaires Sociales (« Fachbereich Arbeit und Soziales ») à la mairie, voir section ci-dessus.

Allocations familiales (« Kindergeld »)

Les allocations familiales sont versées pour les enfants qui résident en Allemagne. Si l'on ne dispose que d'un petit revenu, il est aussi possible de demander un supplément pour enfants (« Kinderzuschlag »). La demande d'allocations familiales et de supplément

pour enfants doit être faite auprès de la Caisse familiale (« Familienkasse ») de la Rhénanie-du-Nord-Westphalie Nord à Wesel.

Agentur für Arbeit Wesel | Familienkasse

Reeser Landstraße 61

46483 Wesel

Téléphone 0800/4555530

Email: Familienkasse-Nordrhein-Westfalen-Nord@arbeitsagentur.de



QUE FAIRE SI JE TOMBE MALADE?

Si vous êtes malade et que vous avez besoin d'aide médicale, adressez-vous tout d'abord à votre médecin de famille (« Hausarzt »). Il s'agit d'un médecin généraliste. Si cela s'avère nécessaire, il vous recommandera d'aller voir un spécialiste et vous délivrera pour cela le document requis (« Überweisung »). Dans certains cas, vous pourrez aller directement chez un spécialiste (dentiste, gynécologue, ophtalmologue, par exemple). Les cabinets médicaux ont des horaires de consultation fixes. Pour éviter d'attendre sur place, il est recommandé de téléphoner au préalable pour fixer un rendez-vous (« Termin »).

Assurance-maladie

En Allemagne, l'assurance-maladie est obligatoire. Elle offre une protection en cas de maladie et de grossesse. Les prestations sont aussi valables pour le conjoint et les enfants de l'assuré. Vous avez le choix entre plusieurs caisses d'assurance-maladie. Ces dernières disposent souvent d'une liste détaillée de tous les médecins exerçant aux alentours.

Conseil

Les services de santé (« Gesundheitsamt ») de l'arrondissement de Kleve (« Kreis Kleve ») ont regroupé tous les liens internet utiles concernant les questions de santé sous www.kreis-kleve.de/de/fachbereich5/migration-und-gesundheit/. Vous y trouverez par exemple leurs propres offres ou des possibilités de recherche de médecins, pharmacies ou dentistes (il est possible dans certains cas de filtrer les résultats par langues parlées par le personnel médical sur place).



OÙ M'INFORMER SUR LES OFFRES CULTURELLES ET DE LOISIRS?

La ville d'Emmerich offre de nombreuses possibilités de loisirs. Nous n'en citerons ici que quelques-unes. Les manifestations proposées sont très diverses, comme par exemple au théâtre de la ville, à la bibliothèque municipale et dans les musées. Le calendrier des manifestations (« Aktueller Veranstaltungskalender ») publié par la municipalité d'Emmerich est disponible sur internet à l'adresse suivante : <https://www.emmerich.de/de/inhalt/veranstaltungen/>

Lieux d'accueil pour jeunes

Emmerich dispose de lieux de rencontre qui offrent des activités de loisirs et de formation pour les enfants et les jeunes de différents âges. La ville elle-même gère un café pour les jeunes (« Jugendcafé am Brink »). Un programme varié destiné aux filles comme aux garçons y est proposé tout au long de l'année. L'intégralité du programme est disponible sur internet à l'adresse <http://www.am-brink.de/>

Lieux de rencontre pour les migrants

Il existe également des lieux de rencontre ouverts aux migrants dont l'objectif est de faciliter leur intégration. Ils peuvent, par exemple, servir de point de départ pour des rencontres avec les habitants d'Emmerich; on peut aussi profiter de l'occasion pour tenter d'utiliser

ses premières connaissances de l'allemand « en direct » ou pour découvrir d'autres associations et offres. Tous les horaires, adresses et contacts sont disponibles sur internet à l'adresse <http://emmerich-verbindet.de/>

Bibliothèque municipale (« Stadtbücherei »)

Vous pouvez y emprunter des livres ainsi que des manuels pour apprendre l'Allemand comme langue étrangère.

La bibliothèque offre également la possibilité d'utiliser gratuitement quatre ordinateurs avec accès à internet ainsi que des logiciels pédagogiques pour apprendre l'Allemand. Elle dispose de plus de logiciels pour travailler l'écriture de textes ou de feuilles de calcul.

Il est nécessaire de payer uniquement si on veut imprimer un document (0,10€ par page). Tout visiteur peut accéder gratuitement au wifi de la bibliothèque. Vous trouverez plus d'information concernant la bibliothèque sur internet à l'adresse <http://www.stadtbuecherei-emmerich.de> ou directement sur place (également dans plusieurs langues).

Les associations sportives et culturelles

A Emmerich, la vie culturelle et sportive est portée par de nombreuses associations. Vous obtiendrez un détail de tous les clubs et associations de la ville d'Emmerich sur internet à l'adresse <https://www.emmerich.de/de/inhalt/vereine/>. Il est habituellement possible de participer gratuitement à un entraînement ou une rencontre afin de découvrir l'activité ou le groupe. Si vous décidez ensuite de venir régulièrement et de devenir membre les associations demandent très souvent de payer une (petite) cotisation. Il est en revanche possible de demander une aide financière (« Bildungs- und Teilhabepaket ») surtout pour les enfants et jeunes dont les parents ne disposent que de faibles revenus. Vous trouverez plus d'information concernant cette aide sur internet à l'adresse www.bmas.de en inscrivant « Bildung und Teilhabe » dans votre moteur de recherche.

Stadtbücherei Emmerich

Hinter dem Hirsch 1 | 46446 Emmerich am Rhein

Téléphone: 02822/75-2200 oder -2212

Email: buecherei@stadt-emmerich.de

Horaires d'ouverture:

Mardi: 12.00 - 14.00 heures + 15.00 - 18.00 heures

Mercredi: 9.30 - 12.30 heures

Jeudi: 9.30 - 12.30 heures + 15.00 - 18.00 heures

Vendredi: 15.00 - 18.00 heures

Samedi: 9.30 - 12.30 heures

OÙ TROUVER DES INFORMATIONS SUR L'INTÉGRATION DES NOUVEAUX ARRIVANTS ?

Vous pouvez obtenir des informations sur l'intégration à Emmerich concernant d'actuels projets, programmes et manifestations auprès de la coordinatrice pour l'intégration (« Stabsstelle Asyl und Integration »).

Il existe à Emmerich de nombreuses organisations de migrants qui s'engagent pour l'intégration et la cohabitation interculturelle. Vous pourrez obtenir des contacts et plus d'informations auprès du Conseil de l'Intégration Municipal (« Integrationsrat »).

Stabsstelle Asyl und Integration

Geistmarkt 1
46446 Emmerich am Rhein
Téléphone: 02822/75-1970
Email: Vera.Artz@stadt-emmerich.de

De nombreuses informations sur l'intégration sont également disponibles dans plusieurs langues sur le portail en ligne fourni par l'arrondissement de Kleve à l'adresse www.integration.kreis-kleve.de.

Integrationsrat der Stadt Emmerich am Rhein

Geistmarkt 1
46446 Emmerich am Rhein
Email: integrationsrat@stadt-emmerich.de

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE UTILES

Police	110
Pompiers	112
Service d'ambulance	112
Conseil municipal (Centrale)	02822/75-0
l'arrondissement de Kleve (Centrale)	02821/85-0

Les centrales vous aiguilleront vers l'interlocuteur adéquat.

Vous trouverez les numéros de téléphone et les adresses dont vous avez besoin pour Emmerich dans l'annuaire téléphonique (pages blanches), dans l'annuaire professionnel « Gelbe Seiten » (pages jaunes) ou en ligne sur : www.dasoertliche.de

FÊTES ET JOURS FÉRIÉS EN ALLEMAGNE

Les fêtes et jours fériés sont généralement chômés en Allemagne. Seuls certains commerces comme les cafés, boulangeries, restaurants et cinémas restent ouverts ces jours-là.

Neujahr (Jour de l'An)

En Allemagne, on fête le début de la nouvelle année pendant la nuit de la Saint-Sylvestre, c'est à dire dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier. Le 1er janvier ou « Neujahr » (nouvel an) est un jour férié pour tous.

Das Osterfest (fête de Pâques)

Avec « Karfreitag » (Vendredi Saint), « Ostersonntag » (Dimanche de Pâques) et « Ostermontag » (Lundi de Pâques), il s'agit de la plus importante fête religieuse chrétienne en Allemagne. Elle a toujours lieu le premier dimanche qui suit la pleine Lune de printemps.

Premier mai

Comme dans de nombreux pays, le 1er mai est la Fête du Travail.

Himmelfahrt (Ascension)

« Christi Himmelfahrt » (l'Ascension du Christ) a lieu le 40e jour après Pâques. Cette fête tombe toujours un jeudi, neuf jours avant la Pentecôte.

Das Pfingstfest (Pentecôte)

La Pentecôte comprend « Pfingstsonntag » (dimanche de Pentecôte) et « Pfingstmontag » (Lundi de Pentecôte) et a lieu le 50e jour après Pâques.

Fronleichnam (Fête-Dieu)

La fête catholique « Fronleichnam » a lieu le deuxième jeudi après la Pentecôte et est un jour férié en Bade-Wurtemberg, Bavière, Hesse, Rhénanie-Palatinat, Sarre, Saxe, Thuringe et Rhénanie-du-Nord-Westphalie (donc aussi à Emmerich).

3. Oktober (3 octobre, Fête nationale)

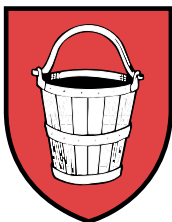
Le 3 octobre commémore le jour de la Réunification de l'Allemagne de l'Ouest et de l'Allemagne de l'Est en 1990 ; il s'agit depuis cette date de la Fête nationale.

Allerheiligen (Toussaint)

La Toussaint se fête le 1er novembre. Cette fête catholique est un jour férié en Bade-Wurtemberg, Bavière, Rhénanie-Palatinat, Sarre et Rhénanie-du-Nord-Westphalie (donc aussi à Emmerich).

Das Weihnachtsfest (fête de Noël)

«Weihnachten» (Noël) se fête les 25 et 26 décembre et commence dès le soir du 24 décembre avec le «Heiligabend» (réveillon). Attention à penser à effectuer vos derniers achats de Noël dans la matinée du 24 décembre.



Editeur

Stadt Emmerich am Rhein
Stabsstelle Asyl und Integration
Geistmarkt 1
46446 Emmerich am Rhein

Mise à jour février 2018

